

fait son testament en son château de Marzé, dans la chambre *blanche* du dit château, le 11 septembre 1437. Il veut être enterré en sa chapelle fondée dans l'église de Notre-Dame d'Alix. Il veut un drap noir sur sa bière avec une croix blanche en futaine; d'un côté ses armes, de l'autre celles de sa femme, Catherine de Damas (20). On donnera six petits blancs de roi à tous les prêtres qui assisteront à son enterrement; il ordonne mille messes, etc... Son fils Jean sera mis en religion de Saint-Jean-de-Jérusalem... Guichard, son fils aîné, aura le château de Marzé et les revenus qu'il a sur Morancé et Lacenas... Son fils Hugonin aura son château de Belleruche et ses terres de Charlieu et de Marchampt (21).

La paix d'Arras (1435), entre le roi de France et Philippe le-Bon, amena de grandes réjouissances en Lyonnais, mais cette joie ne fut que de courte durée. En 1436 l'on vit reparaitre les horreurs commises autrefois par les Tard-Venus. Les chartes d'Ainay nous parlent du passage de six cents écorcheurs dans la vallée de l'Azergues, qui causèrent les plus grands maux. Ce n'étaient ni les Anglais ni les Bourguignons, mais bien les troupes royales elles-mêmes qui se jetaient en pillards sur les plus belles provinces de France. Parfois ils avaient à leur tête de vrais bandits; d'autres fois des chevaliers d'aventure, comme Rodrigue de Villandrando, qui a laissé le nom de *Rodrigois* tristement célèbre dans nos contrées. C'étaient même de grands seigneurs français, nous dit Canat de Chizy, chez lesquels cinquante ans de désordres et de guerre civile avaient

(20) Damas, marquis d'Antigny, comte de Ruffey en Dombes, porte :
d'or à la croix ancrée de gueules.

(21) *Mazures*, t. I, p. 540.